

VISIO - Du projet électoral au projet de mandat et embarquer l'administration

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Transformer les engagements de campagne en un projet de mandat clair et opérationnel
- Aligner élus, direction générale et services administratifs autour d'objectifs communs
- Mettre en place des outils de suivi pour piloter l'avancement des priorités politiques.



Public Visé

Maires, adjoints, conseillers délégués et présidents d'intercommunalité



Pré Requis

Etre élu local nouvellement élu ou changeant de responsabilités

Objectifs pédagogiques

Transformer les engagements de campagne en un projet de mandat clair et opérationnel

Aligner élus, direction générale et services administratifs autour d'objectifs communs

Mettre en place des outils de suivi pour piloter l'avancement des priorités politiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports méthodologiques, ateliers collaboratifs, analyse d'exemples réels
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Clarifier la vision politique**
 - Identifier les engagements prioritaires du programme électoral
 - Définir des objectifs stratégiques et mesurables
- **2. Aligner l'administration et les élus**
 - Rôles respectifs des élus, du DGS et des services
 - Construire une feuille de route partagée
 - Techniques de mobilisation et de communication interne
- **3. Mettre en place un pilotage efficace**
 - Suivi des projets : tableaux de bord et indicateurs
 - Gérer les arbitrages et les ajustements en cours de mandat.

Qualification Intervenant.e.s

Expert de la stratégie publique locale.

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Association pour le Développement de l'Information Administrative & Juridique
3, Rue Henri Poincaré - 75 020 PARIS - Tél.: 01.53.39.14.14 - Contact mail : adiaj@adiaj.org - www.adiaj.org
N° Siret 380 426 353 00039 - N° APE 8559A

Formation animée par un professionnel aguerri de l'action territoriale, spécialiste de la construction et de la mise en œuvre de projets de mandat.
Il accompagne les équipes élues dans la traduction opérationnelle d'un programme électoral, avec une approche claire, pragmatique et directement mobilisable.

Cette formation aidera les élus à transformer leurs promesses de campagne en une feuille de route réaliste et partagée avec l'administration. C'est un levier stratégique qui garantira la cohérence entre vision politique et action publique, condition indispensable à l'efficacité d'un mandat.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures
1 Jour

De 3 à 15 Personnes

Inter (Par personne) : **540.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org